

Les honorables députés qui siègent de l'autre côté de la Chambre, en particulier l'honorable représentant de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill), qui faisait partie du gouvernement précédent, savent que les entreprises envisagées par le bill, qui offre un intérêt vital pour la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, ont été à l'étude pendant quelques années, qu'un rapport a été rédigé par la *Montreal Engineering Company* au sujet de ces entreprises et que par conséquent les membres de l'ancien gouvernement n'avaient nullement songé à étendre les dispositions de ce bill à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'hon. M. Pickersgill: Pourrais-je poser une question à l'honorable député? Il vient de dire que le bill ne mentionne pas Terre-Neuve. Il n'y avait pas de bill.

L'hon. M. Browne: En effet, il n'y avait pas de bill. Rien ne semblait indiquer que l'ancien gouvernement se disposait à faire quoi que ce soit pour Terre-Neuve.

Voyons ce que le gouvernement actuel va faire pour Terre-Neuve. A Terre-Neuve, je le répète, nous avons des compagnies privées qui produisent de l'énergie qu'elles tiennent à vendre. Elles peuvent augmenter leur production, en se servant de leurs propres fonds et sans solliciter le moindre prêt. Conformément à une réponse fournie par le premier ministre (M. Diefenbaker) le 14 novembre à l'honorable représentant de Bonavista-Twillingate, si une province nous soumet une proposition, cette proposition sera examinée et s'il y a lieu la province bénéficiera de l'attention que son projet mérite. Telle a été la réponse du premier ministre.

A Terre-Neuve, nous avons besoin pour le moment de lignes de transmission. Les compagnies privées hésitent à allonger leurs lignes vers des régions qui ne leur paraissent pas rentables. Ces compagnies ont déjà construit des usines électriques pouvant approvisionner les régions où elles ont l'impression que la quantité d'énergie qu'elles vendront justifiera la dépense. Je sais que la compagnie d'électricité qui fonctionne sur le littoral sud, qui fait partie de ma circonscription de Saint-Jean-Ouest, a prolongé l'an dernier la "lumière", comme nous l'appelons là-bas, jusqu'à Renew's. Il y a un certain nombre d'établissements au-delà de Renew's, Cappa-hayden, Portugal-Cove-South, Trepassey et St. Shotts. L'établissement important le plus rapproché se trouve à une distance de 26 milles, ce qui est assez considérable. Il est bien entendu que lorsque les sociétés productrices d'énergie envisagent l'extension de leurs lignes de transmission sur de pareilles

[L'hon. M. Browne.]

distances, elles songent au coût de revient de ces travaux comparativement aux recettes que ceux-ci pourront leur apporter plus tard.

Il me semble que le gouvernement terre-neuven devrât profiter dès maintenant des conditions généreuses qui lui sont faites aux termes de cette mesure législative et qu'il devrât par conséquent demander au gouvernement fédéral d'aménager ces lignes de transmission. Il aura 40 ans pour payer. Il n'est pas une province,—certainement pas Terre-Neuve,—qui bénéficie d'un crédit tel qu'elle puisse obtenir un prêt à ces conditions, c'est-à-dire à 4½ p. 100, taux égal à celui auquel le gouvernement fédéral emprunte lui-même. Le fait qu'une partie de ma région puisse être alimentée de cette façon présente un avantage énorme. Je parle de ma région à moi, la connaissant mieux que d'autres, mais ceux de mes honorables collègues qui représentent d'autres circonscriptions terre-neuviennes conviendront que j'expose ici un problème qui doit être analogue à celui qui se pose chez eux.

Certains établissements situés sur le pourtour de la baie de St. Mary's n'ont pas d'électricité du tout. Ce qu'il faut, c'est transporter de l'électricité sur les lignes de transmission de la *United Towns Electric* de Whitbourne jusqu'à Colinet, et puis, à travers les régions les plus peuplées, jusqu'à la baie de St. Mary's. Quoique l'on compte autour de cette baie de 15 à 20 établissements, aucun d'entre eux n'a le courant électrique.

Pour le gouvernement de Terre-Neuve ou pour la Commission d'énergie de Terre-Neuve, —j'en parlerai dans un instant,—le problème consiste à comparer le coût de construction de centrales d'énergie au coût d'installation de lignes de transmission. La construction de centrales d'énergie ne supprime pas la nécessité d'aménager des lignes de transmission. Il me semble donc que ce qui coûterait le moins cher, ce serait de demander l'aménagement de lignes de transmission qui serviraient à amener l'électricité des lignes à haute tension de la *United Towns Electric Company*. De cette façon, l'éclairage électrique pourrait être étendu, je le répète, jusqu'à Trepassey, St. Mary's Bay et Placentia-Bay, pour ce qui est de la circonscription que je représente. Il pourrait en être de même pour les circonscriptions des honorables députés de Trinity-Conception et Bonavista-Twillingate. Ils doivent admettre, j'en suis sûr,...

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable représentant me permettrait-il de lui poser une question sur ce point-ci?

L'hon. M. Browne: Certainement.